

Commodité et sécurité

Il est facile de rester en contact avec la famille et les amis avec un poste émetteur-récepteur microTALK™. Cet appareil vous sera utile dans de très nombreuses circonstances :

Pour communiquer avec vos compagnons pendant une randonnée pédestre, pendant une excursion à vélo ou au travail; pour garder le contact avec la famille et les amis au milieu de la foule lors d'événements publics; pour parler à des compagnons de voyage d'un véhicule à l'autre; pour parler avec les voisins; pour se fixer un point de rencontre dans un centre commercial.

Bouton de conversation

Maintenez enfoncé pour parler à une autre personne. Placez le microphone à environ cinq (5) cm de votre bouche et parlez d'une voix normale.

Quand vous avez fini de parler, relâchez le bouton de conversation et attendez la réponse. Vous ne pouvez pas recevoir de communication quand vous appuyez sur le bouton de conversation.

REMARQUE : Pour communiquer, les deux postes émetteurs-récepteurs doivent syntoniser le même canal.

Pour obtenir de l'aide au Canada et aux États-Unis

Vous trouverez dans ce guide d'utilisation, les renseignements qui vous permettront d'utiliser les nombreuses fonctions du poste émetteur-récepteur microTALK™. Si vous avez besoin d'aide après avoir lu ce guide, Cobra® Electronics offre à sa clientèle les services suivants :

Centre d'assistance automatisé - En anglais et en français.
24 heures sur 24, 7 jours sur 7 - (514) 683-1771, poste 2-264 (par téléphone).

Préposés à l'aide à la clientèle - En anglais et en français.
Entre 9 h et 17 h, HNE du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) - (514) 683-1771, poste 2-264 (par téléphone).

Questions - En anglais et en français. Envoyez votre télécopie au (514) 683-5307 (par télécopieur).

Assistance technique - En anglais et français. www.cobra.ca - service en ligne : « Frequently Asked Questions » (Foire aux questions). En anglais et en espagnol. productinfo@cobra.com (courriel).

Pour obtenir de l'aide hors du Canada, des États-Unis ou en français
Veuillez communiquer avec votre détaillant



Alors que l'appareil est en mode d'attente ou pendant la sélection d'un canal, le numéro du canal en cours (de 1 à 22) s'affiche.

Pendant le réglage du volume, le niveau en cours (de 1 à 8) s'affiche.

Numéro de canal Visible pendant la transmission d'un message.

Icône de réception Visible pendant la réception d'un message.

Icône de piles faibles Clignote quand les piles sont faibles. Votre poste microTALK™ est doté d'un circuit unique qui prolonge la durée des piles. S'il n'y a aucune communication pendant dix (10) secondes, le poste passe automatiquement en mode d'économie des piles. Ce mode n'a aucune incidence sur la capacité du poste à recevoir des messages.



Indicateur de canal/volume L'indicateur « CH » est visible en mode d'attente ou pendant la sélection d'un canal. L'indicateur « LE » est visible pendant le réglage du volume.

Bouton d'interrupteur/mode

Maintenez enfoncé pour allumer ou éteindre le poste.

Appuyez et relâchez pour passer à la fonction mode afin de changer de canal.

Lorsque ce mode est sélectionné, les chiffres du canal clignotent. Utilisez les boutons vers le haut/bas pour sélectionner un canal.

Installation des batteries

Pour installer ou remplacer des piles :

- Retirez la pince de ceinture en relâchant son cliquet et en glissant la pince vers le haut.
- Tirez le loquet vers le haut pour enlever le couvercle du compartiment à piles.
- Insérez les trois piles rechargeables AAA fournies avec l'appareil (ce dernier fonctionne aussi aux piles alcalines non rechargeables). Placez les piles conformément aux marqueurs de polarité.
- Remplacez le couvercle et la pince de ceinture.

Boutons vers le haut/bas

Appuyez et relâchez pour régler le volume.

Sous les fonctions des modes, appuyez et relâchez pour changer les canaux ou les codes de confidentialité.

Marques de commerce
Cobra®, microTALK™, Rien ne vaut un Cobra®, et le dessin du serpent sont des marques déposées de Cobra Electronics Corporation, USA. Cobra Electronics Corporation™ est une marque de commerce de Cobra Electronics Corporation, USA.

Pour les produits utilisés au Canada :
Avis d'Industrie Canada :
L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux (2) conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le bon fonctionnement du dispositif.

Pour les produits utilisés aux États-Unis
L'attribution d'une licence de la FCC est requise.
Cet appareil bidirectionnel fonctionne sur des fréquences GMRS (General Mobile Radio Service) soumises à la licence FCC (Federal Communications Commission). Tout usager doit obtenir une licence avant d'opérer sur les canaux 1 à 7 ou 15 à 22, donc les canaux GMRS de ce radio. Des amendes importantes pourraient résulter d'un usage sans licence des canaux GMRS ; l'utilisation de ce radio est sujette à d'autres règles spécifiées dans l'article 47 C.F.R., partie 95.

Les utilisateurs autorisés se verront assigner un indicatif d'appel par la FCC, qui devra être utilisé en tant qu'identification de la station lorsque ce radio est en service. Les utilisateurs de radios GMRS doivent seulement transmettre des communications permises, en évitant les interférences de canaux avec d'autres utilisateurs GMRS et en minimisant la durée de transmission.

Pour plus de renseignements se rapportant à la concession des licences et aux formulaires de demande, veuillez composer le numéro du service d'assistance téléphonique : 800-418-FORM. Demandez les formulaires nos 159 et 605. Veuillez acheminer toutes les questions relatives à la demande d'une licence à la FCC en appelant le : 888-CALL-FCC. Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur le site Web de la FCC : www.fcc.gov.

Renseignements sécuritaires pour les radios microTALK™
Votre émetteur-récepteur sans fil portatif contient un transmetteur de faible puissance. Lorsque vous appuyez sur le bouton de conversation, la radio émet des fréquences radio RF. La radio est autorisée à fonctionner jusqu'à un facteur de 50 %. Au mois d'août 1996, la FCC (Federal Communications Commission) a adopté des directives se rapportant à l'exposition des fréquences RF et à la sécurité des appareils sans fil portatifs.

Important :
Exigences de la FCC se rapportant à l'exposition aux fréquences RF : Pour le port sur le corps, ce radio à été testé et s'avère conforme aux directives de la FCC se rapportant à l'exposition aux fréquences RF, lorsqu'elle est utilisée conjointement avec les accessoires Cobra inclus ou conçus pour ce produit. L'utilisation de tout autre accessoire risque d'invalider la conformité aux normes sécuritaires de la FCC concernant les directives se rapportant à l'exposition aux fréquences RF. N'utilisez que l'antenne incluse. Les antennes, modifications ou fixations non autorisées risquent d'endommager l'émetteur-récepteur et d'enfreindre la réglementation de la FCC.

Position normale :
Tenez l'émetteur-récepteur à environ cinq (5) cm de votre visage et parlez sur un ton normal, en vous assurant que l'antenne pointe vers le haut, légèrement à l'écart.

Service produit
Si vous avez des questions concernant le montage ou le fonctionnement de votre nouveau produit Cobra, ou encore si des problèmes surviennent, communiquez d'abord avec Cobra! NE RETOURNEZ PAS CET ARTICLE AU MAGASIN! Consultez les services offerts à la clientèle ci-dessus.

Pour les produits achetés au Canada
Pour les réparations non couvertes par la garantie, envoyez l'article port payé à : AVS Technologies Inc. (Une Division de SYNEX Canada limitée), 3300 Côte-Vertu, Ste 310 Ville St-Laurent, Québec, CANADA H4R 2B7, www.cobra.ca. Nous nous réservons le droit de réparer ou de remplacer le poste émetteur-récepteur ou charger par un produit équivalent. Veuillez inclure dans l'envoi les renseignements suivants : la date de l'achat, le numéro du modèle, ainsi que le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du revendeur.

Pour les produits achetés aux États-Unis
Si votre produit doit être réparé en usine, communiquez d'abord avec Cobra avant d'expédier le poste radio. Le poste sera ainsi réparé dans les meilleurs délais. Il est possible que le préposé de Cobra vous demande d'envoyer le poste émetteur-récepteur à l'usine. Pour que l'article soit réparé et qu'il vous soit retourné, vous devez fournir les pièces suivantes : 1) Pour les réparations sous garantie, une preuve d'achat (par ex. reproduction mécanique ou copie carbone du coupon de caisse). Si vous envoyez le coupon de caisse original, il ne vous sera pas retourné. 2) L'article défectueux en entier. 3) Une description du problème. Inscrivez le nom et l'adresse de retour (tapes à la machine ou en lettres d'imprimerie). 4) Emballez l'article correctement afin qu'il ne s'endommage pas durant le transport. Dans la mesure du possible, utilisez l'emballage d'origine. 5) Envoyez le colis port payé et assuré par l'entremise d'un transporteur reconnu (par ex. United Parcel Service - UPS - ou courrier de première classe) afin d'éviter les pertes, à l'adresse suivante : Cobra Factory Service, Cobra Electronics Corporation, 6500 West Cortland Street, Chicago, Illinois 60707 U.S.A. 6) Si le poste émetteur-récepteur est couvert par la garantie, sur réception, celui-ci sera réparé ou remplacé, selon le modèle.

Nous vous demandons d'attendre 3 à 4 semaines avant de communiquer avec Cobra pour faire le suivi de l'article. Si le poste émetteur-récepteur n'est plus couvert par la garantie, une lettre vous sera automatiquement envoyée pour vous informer du coût de la réparation ou du remplacement. Si vous avez des questions, composez le +773-889-3087.

Pour les produits achetés à l'extérieur des États-Unis ou du Canada
Veuillez communiquer avec votre revendeur pour obtenir des renseignements concernant le produit.

Garantie limitée d'un (1) an sur le poste radio

Pour les produits achetés au Canada
Votre nouveau poste émetteur-récepteur GMRS Cobra est couvert par une garantie de remplacement d'un (1) an. Si un défaut de fabrication apparaît au cours de l'année qui suit la date de l'achat initial, le produit sera remplacé. Retournez le poste émetteur-récepteur GMRS au revendeur accompagné de la preuve d'achat datée et d'une copie de celle-ci. Cette garantie ne couvre pas les dommages attribuables à une manipulation imprudente, à la négligence, à l'abus ou au non-respect des directives d'utilisation. La modification du produit ou la mutilation de son numéro de série annule toute obligation en vertu de la garantie. Cette garantie confère à l'acheteur des droits précis. Dans certains endroits, la loi peut lui accorder d'autres droits liés à la garantie.

Pour les produits achetés aux États-Unis
Cobra Electronics Corporation garantit que ses postes émetteurs-récepteurs GMRS Cobra, ainsi que les pièces qui les composent seront exempts de défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant une période d'un (1) an qui suit la date de sa première vente au détail. Cette garantie s'applique au premier acheteur au détail, sous réserve que le produit soit utilisé aux États-Unis.

Cobra réparera ou remplacera, à sa discrétion, les postes émetteurs-récepteurs GMRS ou composants défectueux, sans frais, sur livraison accompagnée d'une preuve datée du premier achat au détail (par ex. une copie du coupon de caisse) au service de réparation de l'usine Cobra.

Le client doit payer l'envoi initial du produit couvert par la garantie, mais les frais de retour sont à la charge de Cobra, si le produit est réparé ou remplacé en vertu de la garantie. Cette garantie confère à l'acheteur des droits précis et celui-ci peut en avoir d'autres selon le lieu.

Exclusions : Cette garantie limitée ne s'applique pas :
1) aux produits endommagés par suite d'un accident; 2) en cas de mésusage ou d'abus ou par suite d'une modification ou d'une réparation non autorisée; 3) si le numéro de série a été modifié, mutilé ou enlevé; 4) si le propriétaire du produit réside à l'extérieur des États-Unis.

La durée de toutes les garanties implicites, y compris les garanties de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, se limite à la durée de la présente garantie. Cobra n'est pas responsable des dommages indirects, accessoires ou autres, y compris sans s'y restreindre les dommages attribuables à la perte de puissance ou au coût d'installation.

Certains États n'autorisent pas la limitation de la durée de la garantie implicite ou ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ou accessoires; par conséquent, si se peut que les limitations ci-dessus ne s'appliquent pas dans votre cas.

Pour les produits achetés à l'extérieur des États-Unis ou du Canada
Veuillez consulter votre revendeur pour obtenir des renseignements sur la garantie.

La ligne de produits de qualité Cobra inclut :

- postes bande publique • radios microTALK® • détecteurs de radar et détecteurs laser • systèmes d'avertissement de signalisation (Safety Alert® Traffic Warning Systems) • accessoires HighGear® • radios VHF CobraMarina® • convertisseurs continu-alternatif •
- Systèmes de Nav de camionneur • Lumières de DEL • Jumpstarters • accessoires